

MOTIP Radiator Sealant

N° comm.: 090620



Fiche Technique

Scellez les petites fissures et les petites fuites du système de refroidissement de votre voiture facilement et de manière fiable avec le mastic MOTIP Radiator Sealant. Antifuite Radiator Sealant à utiliser dans tous les circuits de refroidissement à eau fermés (véhicules utilitaires, voitures particulières, échangeurs de chaleur industriels). Comble de manière optimale les fissures capillaires dangereuses et colmate rapidement et facilement les fuites peu importantes. Également adapté à une utilisation préventive.

Qualité & propriétés

- Empêche toute perte de liquide de refroidissement et protège le moteur
- Comble de manière optimale les fissures capillaires dangereuses et colmate rapidement et facilement les fuites peu importantes
- Pour une utilisation dans tous les systèmes de refroidissement fermés refroidis à l'eau

Données physiques & chimiques

• Nom de la couleur: transparent

Valeur pH: 7,2Contenu: 300 ML

- Avant utilisation, lisez attentivement les instructions sur l'emballage et agissez en conséquence.
- Vérifier le niveau du liquide de refroidissement.
- Ajouter le produit dans le circuit de refroidissement chaud. Régler toutes les commandes de chauffage sur « chaud ». Un bidon (300 ml) suffit pour les circuits de refroidissement d'une contenance de 12 litres.
- Laisser le moteur tourner au ralenti pendant environ 10 minutes.
- Vérifier le niveau du liquide de refroidissement à nouveau et effectuer un test d'étanchéité.
- Attention : Ouvrez le goulot de remplissage du radiateur lentement et graduellement vous pourriez vous brûler!

Sain pour l'environnement

Mode d'emploi

European Aerosols s'engage à appliquer des formules sans ingrédients restreints ou critiques et à obtenir les meilleures performances possible. Les bouchons et les emballages sont fabriqués à partir de matériaux recyclables.

Élimination

Seuls les bombes, pots ou bidons complètement vides doivent être mis dans une benne de recyclage ou dans un conteneur approprié pour les déchets valorisables. Les bombes, pots ou bidons qui ne sont pas vides doivent être éliminés en tant que « déchets spéciaux ».

Marquage/Étiquetage

Tous les produits fabriqués par European Aerosols sont conformes aux réglementations en vigueur en matière d'étiquetage, conformément à la Directive 1999/45/CE relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. Tous les aérosols correspondent aux TRGS 200 et TRG 300, ainsi qu'à la Directive 75/324/EWG dans sa variation actuelle.

Pour toute autre question technique, appelez notre ligne d'assistance téléphonique au +31 (0) 561 69 44 00 du lundi au jeudi de 9 h à 15 h ou le vendredi jusqu'à 12 h.

À compter du Août 17, 2022 – Cette version remplace toutes les versions publiées antérieurement.